

Pie XI

29 juin 1923

Lettre encyclique *Studiorum ducem*

VI^e centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin.

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et en communion avec le siège apostolique à l'occasion du VI^e centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin.

*Vénérables Frères,
Salut et Bénédiction apostolique !*

Le guide à suivre dans l'étude des hautes disciplines ecclésiastiques, Nous l'avons assigné aux jeunes clercs par une récente lettre apostolique qui confirmait les prescriptions du Droit canonique : c'est saint Thomas d'Aquin.

Pour pénétrer plus profondément encore les âmes de Nos étudiants des motifs qui ont inspiré ce choix et leur exposer à quelles conditions ils pourront retirer tout le profit possible des enseignements d'un si grand Docteur, une très heureuse circonstance s'offre à Nous : la célébration prochaine du sixième centenaire de sa canonisation.

Il existe, en effet, un merveilleux rapport de parenté entre la science digne de ce nom et la piété, cette compagne de toutes les vertus ; et, Dieu étant la vérité et la bonté mêmes, il s'ensuit que la recherche de la gloire de Dieu par le salut des âmes - œuvre principale et mission propre de l'Eglise - exige autre chose des ministres sacrés que des connaissances suffisantes : il leur faut posséder en abondance les vertus de leur état.

Cette union de la doctrine et de la piété, de la science et de la vertu, de la vérité et de la charité, nous la trouvons réalisée à un degré tout à fait exceptionnel chez le Docteur angélique, et c'est à bien juste titre qu'on lui a donné comme attribut un soleil, puisque en même temps qu'il diffuse dans les esprits la lumière de la science, il pénètre les cœurs des chauds rayons de la vertu. Ainsi Dieu, source de la sainteté et de la sagesse, semble avoir voulu montrer en saint Thomas comment elles se complètent l'une l'autre, comment la pratique des vertus prépare à la contemplation de la vérité, et comment à son tour la méditation approfondie de la vérité donne à la vertu son éclat et sa perfection. De fait, une vie pure, des passions entièrement domptées par la vertu, donnent une grande liberté à l'âme, lui permettent un essor plus aisé vers les choses célestes, et une pénétration plus intime des secrets divins, suivant la remarque de Thomas lui-même : « D'abord la vie, ensuite la doctrine ; car c'est la vie qui mène à la science de la vérité » ^[1] ; pareillement, une étude assidue des vérités surnaturelles est un vigoureux ferment de vie parfaite ; et elle n'est pas égoïste et stérile, mais au contraire puissamment active, la science de ces sublimes réalités, dont la beauté captive et absorbe l'homme tout entier.

Voilà donc, Vénérables Frères, un premier aperçu des leçons que l'on peut tirer de ce centenaire ;

mais pour les mettre en lumière mieux encore, Nous croyons utile d'étudier brièvement dans cette Lettre la sainteté et la doctrine de Thomas d'Aquin, de montrer ensuite les enseignements pratiques qui en découlent pour le clergé, surtout pour les étudiants ecclésiastiques, comme aussi pour l'ensemble du peuple chrétien.

[Grandeur des vertus morales de saint Thomas]

Toutes les vertus morales furent excellemment réunies en saint Thomas et on observait entre elles cette harmonieuse union et connexion qu'il demande lui-même, car elles ne formaient qu'un seul faisceau dans la charité « qui donne la forme aux actes de toutes les vertus » ^[2].

Mais si nous recherchons les caractères propres et distinctifs de la sainteté de Thomas, nous trouvons au premier rang de toutes ses vertus celle qui lui a donné une certaine ressemblance avec les natures angéliques, la chasteté ; et c'est pour l'avoir gardée inviolée, lors d'un danger très pressant, qu'il mérita d'être ceint par les anges d'un cordon mystérieux.

Ce culte si parfait de la pureté allait de pair avec la fuite des biens qui passent et un dédaigneux mépris des honneurs ; chacun sait que son inlassable persévérance brisa les efforts opiniâtres de ses proches, qui s'évertuaient par tous les moyens à lui faire accepter une situation très avantageuse dans le monde, et que, plus tard, par ses instances auprès du Souverain Pontife, qui lui offrait l'épiscopat, il obtint de n'être point chargé du fardeau qu'il redoutait.

L'élément le plus caractéristique de la sainteté de Thomas, c'est ce que saint Paul appelle *la parole de sagesse* ^[3], cette alliance des deux sagesse, acquise et infuse, auxquelles font le plus harmonieux cortège l'humilité, le culte de l'oraison, l'amour de Dieu.

Que l'humilité fût le fondement sur quoi s'appuyaient les autres vertus de saint Thomas, cela ne fait point de doute pour qui observe avec quelle obéissance il se soumettait à un frère lai pour les détails pratiques de la vie. On ne le constate pas avec moins d'évidence à la lecture de ses écrits, qui respirent des sentiments de si humble respect pour les Pères de l'Eglise ; ne semble-t-il pas que c'est « sa très profonde vénération pour les anciens Docteurs qui l'a fait en quelque sorte hériter de leur intelligence à tous » ^[4] ?

Nous en avons enfin une preuve éclatante dans le fait qu'il ne détourna pas la moindre parcelle des ressources de son divin génie pour sa gloire personnelle, mais les mit toutes au service de la vérité. Ainsi, à l'encontre des philosophes qui ne s'occupent guère que de briller eux-mêmes, Thomas, dans son enseignement, tâche de disparaître pour que seule resplendisse la lumière de la vérité divine.

Cette humilité, jointe à la pureté du cœur que Nous avons rappelée, et à une prière incessante, donnait à l'âme de saint Thomas une souple docilité pour s'ouvrir et correspondre aux inspirations et aux lumières de l'Esprit-Saint, qui constituent les principes mêmes de la contemplation. Pour obtenir ces grâces du ciel, il se prive fréquemment de toute nourriture, passe souvent des nuits entières en oraison ; parfois même, dans l'élan de sa piété naïve, il appuie la tête contre le tabernacle où réside le Très Saint Sacrement ; constamment, il tourne avec douleur ses regards et son cœur vers le crucifix, avouant à son ami saint Bonaventure que c'était surtout dans ce livre qu'il avait appris tout ce qu'il savait. On peut donc en toute vérité appliquer à saint Thomas ce qui est communément rapporté du fondateur saint Dominique : il n'a jamais parlé qu'avec Dieu ou de Dieu.

Accoutumé à envisager toutes choses en Dieu, cause première et fin dernière du monde, Thomas était naturellement enclin à se guider dans sa vie, comme dans sa *Somme théologique*, d'après les deux sagesse dont nous avons parlé et qu'il décrit en ces termes : « La sagesse que l'homme acquiert par l'étude... le met à même de porter sur les choses divines le jugement sain que dicte

l'usage parfait de la raison... Mais l'autre sagesse est un don qui descend du ciel..., et elle juge des choses divines en vertu d'une certaine communauté de nature avec elles. Elle est un don de l'Esprit-Saint... par lequel l'homme est rendu parfait dans l'ordre des choses divines, qui sont pour lui à la fois objet de science et d'expérience. » ^[5]

Cette sagesse émanant de Dieu ou infuse, accompagnée des autres dons du Saint-Esprit, fit chez saint Thomas de continuel progrès, dans la même mesure que la charité, maîtresse et reine de toutes les vertus. Il tenait, en effet, pour un principe incontestable que l'amour de Dieu ne doit jamais cesser de se développer, « comme l'implique l'énoncé même du précepte : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur* ; « de tout ton cœur » ou « parfaitement », c'est tout un... La charité, comme dit l'Apôtre, est la fin de la loi ^[6] : or, ce n'est pas la fin qui admet de limite, mais seulement les moyens qui y conduisent » ^[7]. C'est précisément pour ce motif que la perfection dans la charité est incluse dans le précepte, comme la fin à quoi nous devons tous tendre, chacun suivant sa condition.

Mais « l'effet propre de la charité est de faire tendre à Dieu, à qui elle unit le cœur de l'homme, en sorte que l'homme ne vive plus pour lui-même mais pour Dieu » ^[8] ; et voilà pourquoi, en se développant sans cesse parallèlement à la double sagesse, l'amour de Dieu déterminait chez saint Thomas l'oubli total de lui-même ; et lorsque Jésus crucifié lui demanda : *Thomas, tu as bien écrit de moi, quelle récompense attends-tu de moi pour tes efforts ?* le Saint répondit : *Vous seul, Seigneur*. Aussi, sous l'impulsion de la charité, Thomas se dévoue sans compter au service du prochain, composant des ouvrages de très haute valeur, aidant ses frères dans leurs travaux, se dépouillant de ses vêtements en faveur des pauvres, et même rendant la santé aux malades, comme ce fut le cas d'une femme qui, ayant touché la frange de son habit dans la basilique vaticane, où il prêchait à l'occasion des solennités pascales, se trouva subitement délivrée d'un flux de sang invétéré.

Et ce langage de sagesse célébré par saint Paul, en qui a-t-il eu plus d'éclat que chez le Docteur angélique ? Dans son enseignement, c'est trop peu pour lui d'éclairer les esprits ; de tous ses efforts il excite les cœurs à rendre amour pour amour à Dieu, Créateur de l'univers. « C'est l'amour de Dieu qui dépose et crée la bonté dans les êtres », telle est sa magnifique expression ^[9], et dans l'examen de chacun des mystères, il ne se lasse pas de mettre en lumière cette diffusion de la bonté divine. « Ainsi, de sa nature, le bien parfait se communique d'une manière parfaite, et c'est une communication de cet ordre que Dieu réalise... par l'Incarnation. » ^[10] Rien ne manifeste avec autant d'éclat la puissance de son génie et l'affection de son cœur que son office du Très-Saint-Sacrement ; l'amour que toute sa vie il porta à l'Eucharistie se reflète en ce mot, prononcé à son lit de mort au moment de recevoir le saint Viatique : *Je vous reçois, vous, la rançon de mon âme ; c'est pour l'amour de vous que j'ai étudié, veillé et travaillé.*

[Prééminence de la doctrine de saint Thomas]

Après cette revue rapide des grandes vertus de Thomas, on comprend aisément la prééminence de sa doctrine, qui jouit dans l'Eglise d'une prodigieuse autorité. De fait, Nos prédécesseurs n'ont jamais eu qu'une voix pour en faire l'éloge.

De son vivant même, il reçut d'Alexandre IV une lettre où le Pape n'hésitait pas à écrire : « A Notre cher Fils Thomas d'Aquin, homme éminent par la noblesse du sang et l'éclat des vertus, à qui la grâce de Dieu a accordé le trésor de la science des Écritures. » Après sa mort, Jean XXII parut consacrer non seulement ses vertus, mais encore sa doctrine quand, dans une allocution consistoriale aux cardinaux, il fit cette déclaration mémorable : « Thomas a plus éclairé l'Eglise que tous les autres Docteurs ; en un an on apprend davantage dans ses livres que dans ceux des autres maîtres en toute une vie. »

Devant le prestige de ce génie pénétrant et de cette science plus qu'humaine, Pie V rangea officiellement Thomas au nombre des saints Docteurs et consacra son nom d' « angélique ».

D'autre part, est-il indice plus formel de la très haute estime en laquelle l'Eglise tient ce Docteur que le fait que les Pères du Concile de Trente n'ont voulu voir déposés avec honneur sur l'autel et ouverts devant eux, au cours de leurs délibérations, que deux livres : la Sainte Ecriture et la *Somme théologique* ?

« Depuis la bienheureuse mort du saint Docteur, l'Eglise n'a pas tenu un seul Concile auquel Thomas n'ait participé par les trésors de sa doctrine. »

Saint Pie X, *Doctoris angelici*

Dans cet ordre d'idées, Nous ne passerons point ici en revue un à un les innombrables documents du Saint-Siège ; rappelons du moins – c'est pour Nous un heureux souvenir – que Léon XIII, par ses prescriptions réitérées, remit en honneur la doctrine de saint Thomas ; le mérite qui en revient à Notre illustre prédécesseur est tel que, comme Nous l'avons dit ailleurs, si même **Léon XIII** n'était pas l'auteur de tant de prescriptions et d'actes d'une sagesse éclatante, cette réforme seule suffirait à l'immortaliser.

Le Pape **Pie X**, de sainte mémoire, ne tarda pas à s'engager dans la même voie, notamment par le Motu proprio *Doctoris angelici*, qui contient ce magnifique éloge : « Depuis la bienheureuse mort du saint Docteur, l'Eglise n'a pas tenu un seul Concile auquel Thomas n'ait participé par les trésors de sa doctrine. »

Plus près de nous, enfin, Notre très regretté prédécesseur **Benoît XV** déclarait à plusieurs reprises professer les mêmes sentiments ; il eut la gloire de promulguer le *Code de Droit canonique*, qui consacre sans réserve « la méthode, la doctrine et les principes » du Docteur angélique ^[11].

Quant à Nous, Nous trouvons si justifiés les magnifiques hommages rendus à ce génie vraiment divin que, à Notre avis, il convient d'appeler non seulement Docteur angélique, mais encore le docteur *commun* ou universel de l'Eglise, celui dont l'Eglise a fait sienne la doctrine, comme le prouvent tant de documents de toute sorte.

[Raisons de cette prééminence]

Il ne serait pas possible de reprendre une à une toutes les considérations émises à ce sujet par Nos prédécesseurs ; il suffira de montrer l'esprit surnaturel qui anime ses ouvrages comme sa vie, et que ses écrits, où se trouvent formulés les principes et les lois de toutes les sciences sacrées, valent pour tous les temps et tous les lieux.

[Modèle d'union entre vie intellectuelle et amour de Dieu]

Lorsqu'en effet, par la parole ou par la plume, il traite des choses divines, saint Thomas est pour les théologiens un illustre modèle de l'union très étroite qui doit régner entre les sentiments de l'âme et la vie d'étude. On ne dit pas d'un homme qu'il connaît à fond tel pays lointain pour cela seul qu'il en connaît une description, même détaillée, mais bien s'il y a vécu un certain temps ; de même, nul n'acquiert une connaissance profonde de Dieu par la seule recherche scientifique, s'il ne vit également dans l'union la plus intime avec lui. Or, toute la théologie de saint Thomas vise à nous faire

vivre dans l'intimité de Dieu. Enfant, au Mont-Cassin, il demande sans relâche : « Qu'est-ce que Dieu ? » ; écrivain, qu'il traite de la création du monde, de l'homme, des lois, des vertus, des sacrements, il rapporte tout à Dieu auteur du salut éternel.

Aussi, quand il examine les causes de la stérilité intellectuelle – curiosité, désir effréné de savoir, lenteur d'esprit, peur de l'effort et inconstance, – il ne trouve à leur opposer qu'un remède : une grande ardeur au travail, qui puise sa sève dans une piété fervente et qui est comme l'épanouissement de la vie spirituelle.

Le triple flambeau qui oriente les études sacrées, droite raison, foi infuse et dons du Saint-Esprit qui perfectionnent l'intelligence, ne brilla jamais avec plus d'éclat que chez saint Thomas : après avoir, dans une question particulièrement difficile, laborieusement déployé les ressources de son esprit, il demandait la solution à Dieu avec la plus profonde humilité, par le jeûne et la prière la plus humble, et Dieu se plaisait à exaucer avec tant de bonté ses supplications qu'il lui envoya parfois les princes des apôtres pour l'éclairer.

il n'avait plus de regard que pour les choses éternelles, il n'aspirait plus qu'à voir Dieu

Dès lors, il n'est pas étonnant que, vers la fin de sa vie, il se fût élevé à un tel degré de contemplation que tous ses écrits lui paraissaient n'avoir pas plus de poids qu'un fétu de paille, et qu'il se déclarait incapable de dicter encore quoi que ce fût ; il n'avait plus de regard que pour les choses éternelles, il n'aspirait plus qu'à voir Dieu. Tel est bien, en effet, d'après saint Thomas, le fruit qu'avant tout autre on doit retirer des études sacrées : un grand amour de Dieu et un vif désir des choses éternelles.

Tout en montrant par son exemple avec quelles dispositions nous devons étudier les différentes sciences, Thomas établit les principes solides et définitifs de chacune d'elles.

[Son éminente conception de la philosophie]

Et tout d'abord, qui mieux que lui a expliqué la nature de la philosophie, sa méthode, ses diverses parties et leur valeur ? Avec quelle pénétrante finesse il montre l'harmonieux ajustement des membres dont se compose le corps de cette science !

« Le sage met de l'ordre. En effet, la sagesse est au premier chef une perfection de la raison, dont la fonction est de connaître l'ordre ; bien que les puissances sensibles connaissent certaines choses, il n'appartient qu'à l'intelligence ou à la raison de saisir leurs rapports. On distingue les sciences d'après les différents ordres dont l'examen est du domaine propre de la raison.

« L'ordre que la raison en exercice crée dans son acte propre relève de la philosophie rationnelle (ou *logique*), qui considère l'ordre des parties du discours entre elles ainsi que l'ordre des principes entre eux et avec les conclusions.

« La philosophie naturelle (ou *physique*) considère l'ordre que la raison humaine saisit dans les choses, mais sans le créer ; et c'est pourquoi nous rangeons également sous le nom de philosophie naturelle la *métaphysique*.

« Quant à l'ordre des actions volontaires, il est du domaine de la philosophie morale, subdivisée elle-

même en trois parties : la première considère les opérations de l'individu par rapport à la fin, c'est la *monastique* (éthique individuelle) ; la deuxième étudie les opérations du groupe familial, c'est l'*économique* ; la troisième s'occupe de la marche de la cité, et c'est la *politique*. » ^[12]

Toutes ces parties de la philosophie, saint Thomas les a étudiées à fond, chacune avec sa méthode particulière, partant de ce qui est le plus étroitement lié à la raison humaine, puis s'élevant graduellement, pour s'arrêter enfin « au dernier sommet de toutes choses » ^[13].

L'enseignement de Thomas touchant la puissance ou la valeur de l'esprit humain est définitivement acquis. « Naturellement, notre intelligence connaît l'être et les choses qui en soi tiennent de l'être comme tel, et c'est sur cette connaissance que se fonde la notion des premiers principes. » ^[14] Ces principes réduisent à néant les erreurs et théories modernes qui prétendent que, dans l'acte d'intelligence, ce n'est pas l'être même qui est perçu, mais l'impression subjective ; erreurs qui aboutissent à l'*agnosticisme*, si énergiquement condamné par l'Encyclique *Pascendi*.

[Démonstration de l'existence de Dieu]

Quant aux arguments par lesquels Thomas établit que Dieu existe et que lui seul est l'*Etre subsistant en soi*, ils sont aujourd'hui encore, comme au moyen âge, la démonstration la plus solide de ces vérités ; ils confirment clairement le dogme catholique, solennellement promulgué au [Concile du Vatican](#) et que Pie X énonce en cette magnifique formule : « Dieu, en tant que principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude et même démontré par la lumière naturelle de la raison au moyen de ce qui a été fait, c'est-à-dire des œuvres visibles de la création, comme la cause l'est par ses effets. » ^[15]

Sa doctrine métaphysique, qui a pourtant été souvent jusque de nos jours en butte aux amères railleries de critiques injustes, garde cependant aujourd'hui encore, tel l'or que n'attaque aucun acide, toute sa force et son plein éclat. Notre prédécesseur avait donc bien raison d'affirmer : « S'écarter de Thomas d'Aquin, surtout en métaphysique, ne va pas sans grave préjudice. » ^[16]

[Le Prince de la théologie]

Certes, la philosophie est la plus noble parmi les sciences humaines ; mais, dans l'ordre établi par la divine Providence, on ne peut dire qu'elle ait le pas sur toutes les autres, vu qu'elle n'embrasse pas l'universalité des choses. Et de fait, au début même de la *Somme contre les Gentils* et de la *Somme théologique*, le saint Docteur décrit un autre ordre de choses, supérieur à la nature, dépassant les forces de la raison, et que l'homme, sans le bienfait de la révélation divine, n'aurait jamais soupçonné. Cette sphère est le domaine de la foi, et la science de la foi s'appelle la théologie.

Celui-là aura nécessairement une science plus parfaite de la théologie qui possédera mieux les données de la foi et aura un esprit philosophique plus étendu et plus pénétrant. Il n'est donc pas douteux que la théologie ait été portée à sa plus haute perfection par saint Thomas, chez qui on trouve une connaissance absolument parfaite des choses divines et une intelligence merveilleusement douée pour la philosophie. Aussi n'est-ce pas tant par son enseignement philosophique que par son œuvre théologique, que dans nos écoles saint Thomas est le maître.

le Concile du Vatican n'emploie que des arguments empruntés à saint Thomas

Il n'est pas, en effet, une seule partie de la théologie où il n'ait mis en œuvre avec un rare succès les richesses merveilleuses de son génie. Et tout d'abord, il a établi sur ses véritables bases l'apologétique, fixant nettement la distinction entre les vérités de la raison et celles de la foi, entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Aussi, lorsqu'il définit la possibilité de connaître certaines vérités religieuses par les lumières de la raison, la nécessité morale d'une révélation divine pour les connaître toutes avec certitude et sans erreur, enfin la nécessité absolue d'une révélation pour connaître les mystères, le Concile du Vatican n'emploie que des arguments empruntés à saint Thomas. Il entend que tous les apologistes du dogme catholique tiennent pour sacré ce principe : « Donner son assentiment aux vérités de la foi, ce n'est pas faire preuve de légèreté, bien qu'elles dépassent la raison. » ^[17] Il montre, en effet, que, si mystérieuses et obscures que soient les vérités de la foi, les raisons du moins sont claires et évidentes qui poussent l'homme à croire, au point « qu'il ne croirait pas s'il ne voyait pas qu'il faut croire » ^[18]. Il ajoute même que, loin de considérer la foi comme une entrave ou un joug d'esclave imposé à l'humanité, il la faut tenir pour un bienfait très précieux, étant donné que « la foi est en nous comme les prémices de la vie éternelle » ^[19].

La seconde partie de la théologie, qui s'occupe de l'explication des dogmes, est aussi étudiée par saint Thomas avec une ampleur exceptionnelle. Personne n'a pénétré plus profondément ni exposé avec plus de sagacité tous les mystères sacrés, notamment la vie intime de Dieu, le problème de la prédestination éternelle, le gouvernement surnaturel du monde, la faculté accordée aux êtres raisonnables d'atteindre leur fin, la rédemption du genre humain opérée par Jésus-Christ et continuée par l'Eglise et les sacrements, ces deux « reliques de l'Incarnation divine », suivant l'expression du saint Docteur.

En morale également, Thomas a formulé une solide doctrine théologique qui dirige tous nos actes d'une manière appropriée à notre fin surnaturelle. Et parce qu'il possède - comme Nous le disions - une connaissance parfaite de la théologie, il donne des règles sûres qui doivent guider non seulement l'individu dans sa vie personnelle, mais aussi la famille et la société, objet de la morale politique.

Et nous avons alors, dans la deuxième partie de la *Somme théologique*, ces magnifiques enseignements sur le gouvernement paternel ou domestique, le pouvoir légitime dans les cités ou les Etats, le droit naturel et le droit des gens, la paix et la guerre, la justice et la propriété, les lois et leur observation, le devoir de soulager la misère privée et de collaborer à la prospérité publique, dans l'ordre naturel et surnaturel.

Le jour où, dans la vie privée, dans la vie publique et dans les rapports qui s'imposent de nation à nation, ces règles seraient religieusement et inviolablement observées, rien ne manquerait plus pour assurer aux hommes cette « paix du Christ par le règne du Christ » à laquelle le monde entier aspire si ardemment. Il est donc à souhaiter qu'on prenne de plus en plus en considération les enseignements de Thomas d'Aquin, spécialement sur le droit des gens et les lois qui règlent les relations internationales, car on y trouve les bases de la véritable *Société des Nations*.

Thomas n'est pas moins éminent par sa science ascétique et mystique. Ramenant toute la science morale à la théorie des vertus et des dons, il définit excellemment l'une et l'autre pour les différentes catégories de chrétiens, ceux qui veulent vivre en suivant les règles ordinaires et communes, ceux qui tendent à la perfection spirituelle dans sa plénitude sous la forme de la vie active ou de la vie contemplative. Extension du précepte de l'amour divin, lois du développement de la charité et des dons du Saint-Esprit qui l'accompagnent, différents états de vie, tels que vie parfaite, vie religieuse, vie apostolique, caractères distinctifs de ces états, leur nature et leur valeur : pour posséder à fond ces questions et autres analogues de la théologie ascétique et mystique, on devra nécessairement recourir tout d'abord au Docteur angélique.

[L'exégèse de saint Thomas]

D'autre part, Thomas s'est appliqué à baser et édifier toute sa doctrine sur les Saintes Écritures. Convaincu que, dans toutes et chacune de ses parties, l'Écriture est vraiment la parole de Dieu, il en soumet soigneusement l'interprétation aux lois mêmes que devaient consacrer tout récemment Nos prédécesseurs Léon XIII dans l'Encyclique *Providentissimus Deus*, et Benoît XV dans l'Encyclique *Spiritus Paraclitus*.

Il part de ce principe : « l'auteur principal de la Sainte Écriture, c'est le Saint-Esprit... L'homme n'en est que l'auteur instrumental » ^[20], et il n'admet pas de doute sur l'absolue valeur historique de la Bible ; mais, du sens des mots, ou sens littéral, il tire les richesses fécondes du sens spirituel, dont les trois formes allégorique, tropologique, anagogique, lui suggèrent d'habitude les commentaires les plus ingénieux.

[Saint Thomas chantre du Saint-Sacrement]

Enfin, le saint Docteur a eu comme le don et le privilège unique de traduire sa propre doctrine en prières et hymnes liturgiques, au point de devenir le poète et chantre incomparable de la divine Eucharistie. Partout, en effet, chez toutes les nations où elle est établie, l'Église catholique est heureuse d'employer et emploiera toujours dans sa liturgie les cantiques de saint Thomas, qui sont en même temps l'effusion la plus ardente de l'âme en prière et la plus parfaite expression de la doctrine transmise par les apôtres touchant l'auguste sacrement, celui qu'on appelle plus spécialement le *mystère de foi*.

Si l'on pense à ce que Nous venons de rappeler et à l'éloge fait de lui par le Christ et que Nous avons déjà rapporté, on ne s'étonnera certes pas que Thomas ait reçu également le titre de Docteur eucharistique.

[Conclusions pratiques]

Et maintenant, de tout ce que Nous avons exposé jusqu'ici Nous recueillons les conclusions très opportunes que voici.

Tout d'abord, c'est particulièrement nos jeunes gens qui doivent tourner leurs regards vers saint Thomas et s'efforcer de reproduire ses grandes et éclatantes vertus, avant tout l'humilité, fondement de la vie spirituelle, et la chasteté.

Qu'ils sachent, en imitant ce merveilleux génie et sublime Docteur, fuir l'orgueil avec horreur, par d'humbles prières attirer sur leurs études les riches effusions de la lumière divine ; qu'à son exemple ils veillent avant tout à éviter les appâts du plaisir, afin que dans la contemplation de la sagesse aucune obscurité n'affaiblisse leurs regards.

Ce qu'il a lui-même pratiqué, il l'a confirmé par son enseignement : « Si quelqu'un s'abstient des voluptés charnelles pour vaquer plus librement à la contemplation de la vérité, sa conduite est conforme à la droite raison. » ^[21]

Dans le même ordre d'idées, les divines Écritures nous donnent cet avertissement : « La sagesse n'entrera pas dans une âme qui aime le mal ; elle n'habitera point dans un corps esclave du péché. » ^[22] Si la pureté de saint Thomas avait sombré dans l'extrême péril que Nous avons mentionné, il est vraisemblable que l'Église n'aurait jamais eu son Docteur angélique.

Aussi, voyant la plus grande partie de la jeunesse, séduite par les attraites des passions, perdre si prématurément la sainte pureté et devenir esclave des plaisirs, Nous vous demandons instamment, Vénérables Frères, de propager partout, principalement parmi les étudiants ecclésiastiques, l'association de la Milice Angélique, qui a pour but la sauvegarde de la chasteté sous la protection de saint Thomas ; et Nous tenons à confirmer les faveurs de la bienveillance pontificale dont cette confrérie a été comblée par Benoît XIII et Nos autres prédécesseurs.

Pour que les fidèles s'inscrivent plus volontiers encore dans cette Milice, Nous permettons à ses membres de remplacer le cordon par une médaille suspendue au cou, représentant au revers saint Thomas et les anges le ceignant du cordon, et portant à l'avant l'effigie de Notre-Dame, Reine du Très Saint Rosaire.

Saint Thomas a été officiellement proclamé patron de toutes les écoles catholiques parce qu'il a merveilleusement uni en lui, comme Nous le disions, les deux sages, celle qui s'acquiert par la raison et celle qui est surnaturellement infuse ; parce qu'il avait recours aux jeûnes et aux prières pour résoudre les problèmes les plus difficiles, et parce qu'il remplaçait tous les livres par l'image de Jésus crucifié.

La jeunesse cléricale apprendra à son école la manière la plus sage et la plus féconde de se livrer à l'étude des plus hautes disciplines.

Quant aux membres des familles religieuses, ils regarderont comme leur idéal la vie de Thomas, lequel refusa les dignités les plus hautes afin de pouvoir vivre dans la pratique de l'obéissance la plus parfaite et mourir dans l'intégrité de sa profession religieuse.

Tous les fidèles enfin pourront trouver dans le Docteur angélique un modèle de piété envers l'auguste Reine du ciel, dont il avait accoutumé de répéter la salutation angélique et d'écrire le doux nom en ses ouvrages, et demander au docteur eucharistique l'amour du divin Sacrement.

Et ce qui suit s'adresse naturellement tout d'abord aux prêtres : « Tous les jours il célébrait la messe, à moins d'en être empêché par la maladie, et en entendait une autre, celle de son compagnon ou d'un autre Père, qu'il servait très souvent lui-même » ; c'est ce que rapporte l'historien très attentif de sa vie. Mais qui trouvera des mots pour dire avec quelle ferveur il célébrait les saints mystères, avec quel soin il s'y préparait, et quelles actions de grâces, après la messe, il offrait à la divine Majesté ?

D'autre part, si l'on veut se mettre en garde contre les erreurs qui sont la source et l'origine de tous les malheurs de notre époque, il faut rester plus que jamais fidèle à la doctrine de saint Thomas. Dans tous les domaines, Thomas réfute péremptoirement les théories imaginées par les modernistes : en philosophie, en sauvegardant, comme Nous l'avons dit, la valeur et la force de l'intelligence humaine et en établissant par des arguments irréfutables l'existence de Dieu ; en dogmatique, en distinguant l'ordre surnaturel de l'ordre naturel et en mettant en lumière les raisons de croire et les dogmes mêmes ; en théologie, en montrant que toutes nos croyances reposent non sur une simple opinion, mais sur la vérité, et qu'elles sont immuables ; en science biblique, en établissant la vraie notion de l'inspiration divine ; en morale, en sociologie et en droit, en formulant avec exactitude les principes de justice légale ou sociale, de justice commutative ou distributive, et en exposant les rapports de la justice avec la charité ; en ascétique, en donnant les règles de la vie parfaite, comme aussi en réfutant ceux de ses contemporains qui attaquaient les Ordres religieux. Enfin, à l'encontre de l'autonomie si vantée de la raison humaine, notre Docteur proclame les droits de la Vérité première et l'autorité du Maître souverain sur nous. On voit par là que les modernistes ont des motifs suffisants de ne craindre aucun Docteur de l'Eglise autant que Thomas d'Aquin.

Aussi, comme il a été dit autrefois aux Égyptiens lors d'une extrême disette : *Allez à Joseph*, ce Joseph qui devait leur fournir le blé nécessaire à nourrir leur corps ; de même, à tous ceux sans exception qui sont aujourd'hui en quête de vérité, Nous disons : *Allez à Thomas*, allez lui demander l'aliment de la saine doctrine, dont il est si riche et qui nourrit les âmes pour la vie éternelle. Aliment à la portée de tous et facilement accessible, on l'affirma sous la foi du serment au cours du procès de béatification de Thomas : « La doctrine claire et facile de ce Docteur a formé un grand nombre de maîtres brillants, réguliers et séculiers ; à cause de sa manière synthétique, limpide, aisée..., même les laïques et personnes de moyenne intelligence désirent posséder ces écrits. »

Pour Nous, Nous ordonnons que les prescriptions de Nos prédécesseurs, en particulier de Léon XIII ^[23] et de Pie X ^[24], comme également les directions que Nous donnions l'année dernière, soient méditées avec soin et scrupuleusement observées, par tous ceux surtout qui occupent dans les écoles ecclésiastiques les chaires les plus importantes. Qu'ils s'en persuadent bien, ils ne s'acquitteront de leur charge et ne répondront à Notre attente que si, après s'être faits les disciples fervents du saint Docteur par une étude assidue et approfondie de ses ouvrages, ils communiquent à leurs élèves leur ardent amour pour ce Docteur en leur commentant ses écrits, et les rendent capables d'allumer cette même flamme chez les autres.

Entre les amis fervents de saint Thomas – comme doivent l'être tous les fils de l'Eglise qui se livrent aux études supérieures, – Nous désirons que s'établisse une noble émulation, respectueuse d'une juste liberté et propice au progrès de la science ; mais Nous condamnons tout esprit de dénigrement : il ne profite en rien à la vérité et n'aboutit qu'à relâcher les liens de la charité. Que chacun s'en tienne donc fidèlement à cette prescription du droit canonique ^[25] : « Dans l'étude de la philosophie rationnelle et de la théologie comme dans l'enseignement de ces sciences aux élèves, les professeurs suivront en tous points la méthode, la doctrine et les principes du Docteur angélique, et ils se feront un devoir de conscience de s'y tenir » ; et tous observeront cette règle avec une fidélité telle qu'ils puissent l'appeler leur maître en toute vérité. On évitera pourtant d'exiger les uns des autres plus que ne réclame de tous l'Eglise, maîtresse et mère de tous ; et sur les points où les auteurs plus autorisés des écoles catholiques se partagent ordinairement en avis contraires, chacun sera laissé libre de suivre l'opinion qui lui paraît plus vraisemblable.

La chrétienté tout entière se doit de célébrer dignement ce centenaire, car les honneurs décernés à saint Thomas ne visent pas seulement à glorifier le saint Docteur, mais plus encore à exalter l'autorité de l'Eglise enseignante.

En conséquence, Nous désirons très vivement que, entre le 18 juillet de l'année courante et la fin de l'année prochaine, ce centenaire soit célébré dans le monde entier, par tous les établissements où les jeunes clercs reçoivent leur formation régulière : non pas seulement chez les Frères Prêcheurs, dont l'Ordre – suivant la remarque de Benoît XV – « doit être félicité moins d'avoir élevé le Docteur angélique que de ne s'être jamais écarté, dans la suite, fût-ce d'une ligne, de son enseignement » ^[26], mais aussi dans les autres familles religieuses et dans tous les Séminaires, collèges et écoles catholiques, qui ont saint Thomas pour Patron.

Il convient que la Ville Éternelle, où Thomas fut quelque temps maître du Sacré Palais, ait le premier rang dans la célébration de ces fêtes ; il sera juste que, par leurs manifestations de sainte allégresse, le Collège pontifical angélique, où saint Thomas est en quelque sorte chez lui, et les autres Instituts ecclésiastiques de Rome se distinguent entre toutes les maisons où l'on étudie les sciences sacrées.

Pour accroître l'éclat de ce centenaire et le rendre plus fécond, en vertu de Notre autorité apostolique Nous concédons ce qui suit :

- **1.** Dans toutes les églises de l'Ordre des Prêcheurs et dans toute autre église ou chapelle où le

public a ou peut avoir accès, notamment dans les Séminaires, collèges ou écoles cléricales, des prières pourront avoir lieu sous forme de triduum, d'octave ou de neuvaine, avec concession, par faveur pontificale, des indulgences accordées pour les solennités habituelles en l'honneur des saints et des bienheureux ;

- **2.** Dans les églises tant des Frères que des Sœurs de l'Ordre de Saint-Dominique, tous les fidèles pourront, au cours des fêtes du centenaire, durant un seul jour, laissé à leur choix, après s'être dûment confessés et nourris de l'aliment eucharistique, gagner une indulgence plénière chaque fois qu'ils feront une prière devant l'autel de saint Thomas ;
- **3.** De plus, dans les églises de l'Ordre de Saint-Dominique, les prêtres du grand Ordre ou du Tiers-Ordre pourront, au cours de l'année centenaire, tous les mercredis ou le premier jour libre de chaque semaine, célébrer la messe en l'honneur de saint Thomas comme au jour de sa fête - avec ou sans *Gloria* et *Credo*, suivant le rite du jour - et gagner une indulgence plénière ; ceux qui assisteront à cette messe pourront gagner la même indulgence aux conditions ordinaires.

En outre, au cours de l'année centenaire, les Séminaires et autres maisons de formation cléricale organiseront, en l'honneur du Docteur angélique, une discussion solennelle (*disputatio*) sur un point de philosophie ou d'autres sciences importantes. Et pour qu'à l'avenir saint Thomas soit honoré comme il convient au patron de toutes les écoles catholiques, Nous décidons que le jour de sa fête sera un jour de congé pour les étudiants et qu'on la célébrera non seulement par une messe solennelle, mais encore - au moins dans les Séminaires et les Instituts religieux - par une *disputatio* comme celle que Nous venons de prescrire.

Enfin, en vue d'obtenir que les études auxquelles se livrent Nos fils avec Thomas d'Aquin pour maître portent des fruits chaque jour plus abondants pour la gloire de Dieu et de l'Eglise, Nous annexons à cette Lettre la formule de prière qu'il récitait lui-même et Nous vous demandons instamment de la répandre. A quiconque la récitera avec piété, Nous accordons, en vertu de Notre autorité, une indulgence *toties quoties* de 7 ans et 7 quarantaines.

Comme gage des divines faveurs et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, Vénérables Frères, au clergé et aux fidèles confiés à chacun de vous, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 juin 1923, fête des Princes des apôtres, de Notre Pontificat la deuxième année.

Pie XI, Pape

Notes de bas de page

1. Comment. de St Matth, c. V.[↔]
2. IIa-IIæ, q. 23, a. 8 ; Ia-IIæ, q. 65.[↔]
3. 1 Co 12, 8.[↔]
4. Léon XIII, citant le Card. Cajetan, lettr. Encycl. *Æterni Patris*, 4 août 1879.[↔]
5. IIa-IIæ, q. 45, a. 1, ad 2 et a. 2, c.[↔]
6. 1 Tm 1, 5.[↔]
7. IIa-IIæ, q. 184, a. 3.[↔]
8. IIa-IIæ, q. 17, a. 6, ad 3.[↔]
9. Ia, q. 20, a. 2.[↔]
10. IIIa, q. 1, a. 1.[↔]
11. Cfr. [can. 1366 § 2](#).[↔]
12. *Ethic.*, lect. 1.[↔]
13. *Contra Gentes*, II, c. 56 et IV, c. 1.[↔]

14. *Contra Gentes*, II, c. 83.[\[↔\]](#)
15. Motu proprio *Sacrorum Antistitum*, 1^{er} septembre 1910.[\[↔\]](#)
16. Lettre encyclique *Pascendi*, 8 septembre 1907.[\[↔\]](#)
17. *Contra Gentes*, I, c. 6.[\[↔\]](#)
18. IIa-IIæ, q. 1, a. 4.[\[↔\]](#)
19. *Quodlib.*, 7, a. 14[\[↔\]](#)
20. *Qq. disp. de Verit.*, q. 14, a. 2.[\[↔\]](#)
21. IIa-IIæ, q. 157, a. 2.[\[↔\]](#)
22. Sg 1, 4.[\[↔\]](#)
23. Lettre. Encycl. *Æterni Patris*.[\[↔\]](#)
24. Motu proprio *Doctoris Angelici*, 29 juin 1914.[\[↔\]](#)
25. *Can. 1366 § 2*.[\[↔\]](#)
26. AAS, vol. VIII, (1916), p. 397.[\[↔\]](#)